G.E.P.O.P.

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 1978

Le rapport moral qui doit être soumis -selon les statuts d'association de loi de 1901- à l'appréciation des membres réunis en assemblées générales, est le bilan des actions du G.E.P.O.P. pour l'année écoulée c'est à dire depuis la dernière assemblée du 4février 1978

Ces actions relativement nombreuses et diverses peuvent être présentées pour plus de facilité selon deux chapitres:

les activités proprement dites, c'est à dire toutes les actions de groupe qui ont été programmées dans le calendrier d'activités de chaque bulletin de liaison "Picardie-Nature", envoyé à chaque membre, et annoncées par voie de presse; il serait naturellement fastidieux de faire la lecture des différents calendriers par ordre chronologique;
18 sorties ont eu lieu pour 9 mois d'activité

- 7 sur le littoral picard dont 4 recensements d'oiseaux
- 6 à l'intérieur (randonnées pédestres, cyclotouristiques d'étude de la nature, pose de nichoirs, initiation à l'ornithologie)
- 1 weekend d'animation rural sur l'amèlioration du cadre de vie
- 2 missions ornithologiques de nuit
- 2 soirées-débats (voyages écologiques de membre à l'étranger)

Outre les sorties mensuelles qui ont lieu le second dimanche de chaque, mois, le Conseil d'Administration s'est réuni tous les 3èmes vendredis sauf en juillet et août

les interventions particulières, menées à plus ou moins long terme, ou très ponctuelles répondant à l'évènement et fonction de l'actualité

- la commission d'études appliquées, créée il y a deux ans pour étudier les projets d'amènagement de la côte picarde, s'est réunie à plusieurs reprises et a entendu notamment M. Mézin, Directeur de l'O.R.E.A.P.
- une pétition pour la suppression du chemin d'accés à la mer dans le massif dunaire du Marquenterre a été lancée; de nombreuses signatures et soutiens divers sont enregistrés
- l'affaire de diffamation du G.EP.O.P. a trouvé une fin favorable par la décision de la cour d'appel de Paris en date du 2 fevrier
- l'exposition itinérante "la cité et l'oiseau" a continué de circuler dans la région (écoles, centres socio-culturels, mairies)
- dans l'affaire du tir aux pigeons vivants il a été demandé l'application de l'arrêté préfectoral

- sauvetage d'oiseaux, 2 antennes ont été constituées qui sont intervenues pour I7 rapaces: 5 effraies (I relachée)
4 moyens ducs (I relaché)
3 crécerelles (I relachée, I vivant)
I busard st martin (encore vivant)
2 buses (I vivante)

II cygnes et laridés (relachés)
2 œdicmènes criards poussins
et laché d'oiseaux précédemment recueillis (choucas, tourterelles, mouette, goéland)

- interventions diverses: lettre auprès des services de la D.D.E. au sujet du débroussaillage des routes; nombreux articles ou interviews dans la presse écrite, la radio, la télévision sur les sauvetages d'oiseaux, le rôle des rapaces dans la nature, la suppression du piège à poteau, la moto"verte"etc....

Les actions qui ont été menées ont ainsi été très diversifiées, leur fréquence montre assurément un certain dynamisme. Autosatisfaction non, mais surtout satisfaction morale d'avoir pu faire ce qui était possible dans la limite de notre disponibilité pour la protection de la nature.

adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale le 3 Mars I979